



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Délibération du Conseil Municipal du 7 mars 2022

N° 2022/03-13

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION REGIONALE 12 de L'IHEDN
LR PROJET « RALLYE CITOYEN »**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE LUNDI 7 MARS à DIX-HUIT HEURES TRENTE les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, et sur sa convocation.

ETAIENT PRESENTS : Frédéric LAFFORGUE, MAIRE.

Gérard SIGAUD, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOEHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Isabelle SERAN, ADJOINTS.

Marthe JEREZ, François BROTHIER, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Jean Baptiste PRINGUEY, Julien MIRO, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Frédéric FAIVRE, Cécile NEGRIER, Richard CORVAISIER, Mathilde BORNE.

ABSENTS REPRESENTÉS :

Nathalie LEVY représentée par Muriel SARRADIN
Gassien GAMBIER représenté par Frédéric LAFFORGUE
Anne LE LANCHON représentée par Nathalie MARLIER
Marion COLIN représentée par Marie-Hélène WEBER
Dominique NURIT représentée par Jacques BURGUIERE

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme AZUARA

Délibération du Conseil Municipal du 7 mars 2022**N° 2022/03-13****ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION REGIONALE 12 de L'IHEDN
LR PROJET « RALLYE CITOYEN »**

Monsieur Philippe Guy, Adjoint délégué à la vie associative, aux animations, au jumelage et à la mémoire expose :

Dans le cadre du trinôme académique de Montpellier : Défense représentée par le Général Ozane, commandant la 6 DLB, l'Education Nationale, Représentée par Madame Sophie Béjean, Rectrice de la région académique Occitanie, Rectrice de l'académie de Montpellier, et l'AR 12 de l'IHEDN LR, représentée par Monsieur Jean Michel Bosch, Président de l'AR12 de l'IHEDN, la Délégation militaire de l'Hérault, DMD34, a organisé le rallye citoyen du 2 décembre 2021 à Castelnau-le-Lez, au profit de 200 élèves de 3^{ème} du collègue Frédéric Bazille.

L'objectif était de permettre aux élèves d'effectuer un parcours éducatif pour aborder les sujets suivants : citoyenneté, valeurs de la République, Défense, institutions, devoir de Mémoire.

C'est l'AR 12 de L'IHEDN qui a avancé les frais et qui est habilitée à solliciter des financements c'est pourquoi elle a sollicité l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 700 € pour la participation aux frais d'organisation de cette manifestation.

Le Conseil Municipal est donc invité à décider de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 700 € à l'IHEDN pour ce projet réalisé en 2021.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

La proposition est adoptée à la majorité

Pour : 27 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY représentée par Muriel SARRADIN, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOECHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER représenté par Frederic LAFFORGUE, Isabelle SERAN, Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON représentée par Nathalie MARLIER, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Jean-Baptiste PRINGUEY, Marion COLIN représentée par Marie Hélène WEBER, Julien MIRO, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA)

Contre : 4 (Mathilde BORNE, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Cécile NEGRIER)

Abstention : 4 (Richard CORVAISIER, Jacques BURGUIERE, Dominique NURIT représentée par Jacques BURGUIERE, Frédéric FAIVRE)

FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 7 mars 2022

LE MAIRE

Frédéric LAFFORGUE

